



The Global
Biodiversity
Standard

Coordinated by BGCI

Système de notation du Global Biodiversity Standard

Le Global Biodiversity Standard ("GBS") est un programme de certification destiné aux projets de restauration écologique ayant un impact réellement positif sur la biodiversité. Les candidats à l'accréditation par le GBS seront évalués selon huit (8) critères :

1. Protection des habitats existants et de la biodiversité associée.
2. Sélection d'emplacements appropriés et ne nécessitant pas de déplacements préalables d'habitats riches en biodiversité.
3. Gestion des espaces et de la biodiversité associée menée après consultation et en partenariat avec les communautés locales et les différentes parties-prenantes.
4. Volonté de maximiser le retour de la biodiversité par le biais de la restauration d'habitat et la régénération naturelle.
5. Absence totale d'introduction d'espèces allochtones invasives.
6. L'emploi d'espèces autochtones et, si possible, l'emploi d'espèces autochtones menacées doit être privilégié.
7. L'emploi de matériel végétal sélectionné pour sa résistance et présentant de la variabilité génétique doit être privilégié.
8. Implémentation de systèmes solides de suivi, d'évaluation et de gestion adaptative de la biodiversité.

Chacun des critères se voit attribuer une note sur dix (10). Un score final sur dix (10) sera attribué à chaque projet en faisant la moyenne générale des scores obtenus pour chacun des critères évalués. La certification GBS sera attribuée si le score général atteint s'avère suffisant. Le score à atteindre ne sera décidé qu'après une phase de consultation publique et une phase de tests de la méthodologie de notation GBS.

Pour le critère un (1), qui ne s'adresse qu'aux aires protégées, les notes seront attribuées en fonction de la taille de l'aire protégée évaluée.

S'agissant des autres critères, la notation s'applique aux cinq types de projets suivants :

- aires protégées
- aires dédiées à la restauration
- aires dédiées à l'agroforesterie
- aires de plantations
- aires dédiées à l'agriculture

Pour chacun des critères 2 à 8, une note sera donnée par catégorie d'usage des terres. Chacune de ces notes se verra attribuée un coefficient selon le pourcentage des terres du projet allouées à l'usage des terres en question. Après application des coefficients, la note générale sera obtenue en faisant la moyenne des notes individuelles.

Les évaluations seront basées sur :

1. les informations renseignées par les candidats lors de leur candidature en ligne
2. des analyses effectuées par télédétection
3. des évaluations rapides de terrain réalisées sur des sites compris dans l'enceinte du projet



Le nombre de sites évalués sur le terrain par GBS reflètera tout d'abord le nombre d'usages des terres différents inclus dans le projet et sera ensuite dépendant de la superficie allouée à chacun de ces usages :

Superficie (hectares)	Nombre de sites évalués
Moins de cinq hectares (< 5ha)	Un (1)
De cinq à cinquante hectares (5-50ha)	Deux (2)
De cinquante à deux cents hectares (50-200ha)	Trois (3)
De deux cents à mille hectares (200-1000ha)	Quatre (4)
Plus de mille hectares (>1000 ha)	Cinq (5)

Le processus d'évaluation pour chaque critère se déroule comme suit :

Critère 1 : Protection des habitats existants et de la biodiversité

En ce qui concerne le critère 1, les aires désignées comme aires protégées sont évaluées selon le niveau de protection (référentiel 1) dont elles bénéficiaient au lancement du projet et dont elles bénéficient actuellement. Les aires qui protègent la biodiversité gagnent des points – le plus haut niveau de protection faisant gagner dix (10) points. Les Aires bénéficiant d'un statut de protection mais dont les actions sont insuffisantes pour enrayer les dégradations de l'écosystème se voient attribuer un score de zéro (0) points. Les Aires bénéficiant d'un statut de protection mais qui sont menacées et dont la biodiversité décline se voient attribuer des points négatifs.

La note générale, en ce qui concerne le critère 1, est obtenue en soustrayant le score du statut de protection initial au score du statut de protection actuel. La note générale ne peut dépasser dix (10) points mais il n'y a pas de limite au nombre de points négatifs pouvant être attribués.

Critère 2 : Sélection d'emplacements appropriés et ne nécessitant pas de déplacements préalables d'habitats riches en biodiversité

le critère 2 évalue l'intégrité écosystémique du projet. L'intégrité de l'écosystème est évaluée selon vingt-et-un (21) attributs (référentiel 2). pour chacun de ces attributs, le site reçoit un score allant de une à 5 étoiles. Ce score est lié au niveau de rétablissement des différents attributs (voir référentiel 3 pour une description générale du mode d'attribution d'étoiles).

Chaque attribut reçoit un score en étoiles pour son état au lancement du projet **ET** un score en étoiles pour son état actuel. Le nombre de points attribué pour chaque attribut est calculé en soustrayant le score obtenu au lancement du projet du score obtenu pour son état actuel. La notation est ensuite obtenue comme suit :

- augmentation du nombre d'étoiles de deux ou plus (2+) : 10 points
- augmentation du nombre d'étoiles d'une (1) étoile : 6 points
- pas de changement en nombre d'étoiles mais un gain d'étoile à l'avenir est probable : 2 points
- pas de changement en nombre d'étoiles : 0 points
- pas de changement en nombre d'étoiles mais une perte d'étoile à l'avenir est probable : -2 points



The Global Biodiversity Standard

Coordinated by BGC1

- diminution du nombre d'étoiles d'une (1) étoile : (-6 points)
- diminution du nombre d'étoiles de deux (2) étoile : (-10 points)

Le score pour la catégorie intégrité de l'écosystème est ensuite obtenu en faisant la moyenne générale des points obtenus pour chacun des attributs. Dans certains cas, il ne sera pas possible d'évaluer l'ensemble des 21 attributs. Il conviendra alors de ne pas tenir compte de ses attributs manquants dans le calcul de la moyenne générale.

Critère 3 : Gestion de la biodiversité menée après consultation et en partenariat avec les communautés locales et les parties-prenantes

Le critère 3 est évalué en fonction du niveau d'engagement des différentes parties prenantes assumé par le projet. Ce taux d'engagement des parties prenantes est estimé par le biais de douze (12) questions. Ces douze (12) questions sont notées selon un barème consultable dans le référentiel 4.

Critère 4 : Volonté de maximiser le retour de la biodiversité par le biais de la restauration d'habitat, la régénération naturelle et la régénération naturelle assistée

Le critère 4 est évalué en fonction de la valeur du projet en termes d'intégrité de l'écosystème. Cela est évalué en attribuant des étoiles pour chacun des attributs ci-dessous pour la valeur à son lancement **ET** un score en étoiles pour sa valeur actuelle.

- Végétaux, champignons et lichens de l'écosystème cible (référentiel 2h)
- Espèces animales de l'écosystème cible (référentiel 2i)
- Espèces rares et menacées (référentiel 2j)
- Gestion des espèces allochtones ou indésirables (référentiel 2k)
- Provenance et diversité génétique (référentiel 2l)
- Ensemble des strates végétatives (référentiel 2m)
- Ensemble des réseaux trophiques (référentiel 2n)
- Mosaïque spatiale des paysages (référentiel 2o)

Les scores en termes d'évolution de l'intégrité de l'écosystème seront obtenus pour chaque attribut en calculant la différence entre le score obtenu au lancement du projet et celui obtenu à l'heure actuelle. La note finale sera attribuée selon le même mode de calcul que pour le critère 2.

Critère 5 : Contrôle des espèces allochtones invasives et invasives potentielles

Le critère 5 est évalué en fonction des résultats obtenus en termes de gestion des espèces exotiques envahissantes. Ceux-ci sont évalués en attribuant des étoiles pour chacun des attributs ci-dessous pour le score obtenu par le projet à son lancement **ET** un score en étoiles pour son score à l'heure actuelle.

- Espèces invasives (EEE) (référentiel 2b)
- Gestion des espèces allochtones ou indésirables (référentiel 2k)

La note finale sera attribuée selon le même mode de calcul que pour le critère 2.



Critère 6 : lorsque c'est pertinent, l'emploi d'espèces autochtones et, si possible, d'espèces rares et menacées doit être privilégié

Le critère 6 est évalué en fonction de la présence et de l'abondance des espèces, autochtones, rares et / ou menacées sur le(s) site(s) du projet. Ceux-ci sont évalués en attribuant des étoiles pour chacun des attributs ci-dessous pour le score obtenu par le projet à son lancement **ET** un score en étoiles pour son score à l'heure actuelle.

- Végétaux, champignons et lichens de l'écosystème cible (référentiel 2h)
- Espèces rares et menacées (référentiel 2j)

La note finale sera attribuée selon le même mode de calcul que pour le critère 2.

Critère 7 : Promouvoir la diversité génétique et la résilience des espèces

Le critère 7 est évalué en fonction des résultats obtenus en termes de promotion de la variabilité génétique et résilience du matériel végétal. Ceux-ci sont évalués en attribuant des étoiles pour chacun des attributs ci-dessous pour le score obtenu par le projet à son lancement **ET** un score en étoiles pour son score à l'heure actuelle.

- Provenance et diversité génétique (référentiel 2l)
- flux de gènes (Référentiel 2t)

La note finale sera attribuée selon le même mode de calcul que pour le critère 2.

Critère 8 : Implémentation de systèmes solides de suivi, d'évaluation et de gestion adaptative de la biodiversité

L'évaluation du critère 8 est basée sur la présence et la pertinences des systèmes de suivi, d'évaluation et de gestion adaptative implémentés par les porteurs de projet. La qualité de ces systèmes est évaluée en faisant la somme des scores atteints par les réponses à deux (2) questions. Ces deux (2) questions sont notées selon le système de notation définit dans le référentiel 5.

Référentiel 1 niveau de protection

Catégorie	Description	Source	Points
Réserve Naturelle Intégrale	Statut stricte de protection de la biodiversité, et éventuellement des éléments géologiques / géomorphologiques associés, au sein duquel les intrusions, activités et impacts humain sont limités et contrôlés afin d'assurer la protection et conservation de la réserve.	UICN Cat. 1a	10 points
Zone de Nature Sauvage	Il s'agit généralement de grands espaces pas ou peu modifiés par l'homme et retenant donc leur caractère naturel et leur influence. Il n'y a pas ou très peu	UICN Cat. 1b	10 points



The Global Biodiversity Standard

Coordinated by BGCI

	d'habitations humaines et les espaces sont protégés et gérés pour préserver leurs conditions naturelles.		
Parc National	Grandes étendues naturelles ou quasi-naturelles abritant des processus écologiques à grande échelle et incluant des espèces et écosystèmes caractéristiques ; Il est possible de visiter ces parcs à des fins spirituelles, scientifiques, éducatives ou récréationnelles.	UICN Cat. II	10 points
Monument Naturel	Aires destinées à protéger un monument naturel spécifique. Il peut notamment s'agir d'un élément géologique marquant le paysage, un mont sous-marin, une caverne sous-marine ou souterraine ou encore un monument vivant tel qu'un boisement ancien.	UICN Cat. III	10 points
Aire de Gestion des Habitats ou Espèces	Aires créées spécifiquement pour protéger une espèce ou un habitat et dont la gestion reflète clairement cette priorité. La majorité de ces aires nécessitera un programme d'interventions afin de protéger l'espèce ou l'habitat cible mais cela n'est pas une obligation.	UICN Cat. IV	10 points
Paysage Terrestre ou Marin Protégé	Environnements au sein desquels les interactions entre l'homme et la nature ont façonné au fil du temps un paysage au caractère distinctif et à forte valeur écologique, biologique, culturelle et paysagère : la préservation de l'intégrité de cette interaction est vitale pour protéger ces aires et assurer la conservation de ses éléments naturels et culturels associés.	UICN Cat. V	10 points
Aire Protégée de Ressources Naturelles Gérées	Aires destinées à la protection des écosystèmes ainsi que des usages culturels ou traditionnels associés à leurs ressources naturelles. En général, ces aires sont grandes, en bon état de conservation naturelle et hébergent des activités d'exploitation durables de leurs ressources naturelles. Rendre ces activités (non-industrielles et à faible impact) compatibles avec les objectifs de conservation est le but principal de ces aires protégées.	UICN Cat. VI	10 points
Conservation primaire	Aires éligibles au statut d'aire protégé selon les critères UICN, mais dont l'autorité de gouvernance (par ex. une communauté, une population indigène, un groupe religieux ou un propriétaire terrien) ne souhaite pas l'obtention du statut.	Définition des OECM	8 points
Conservation secondaire	Aires bénéficiant de mesures de conservation actives bien que l'objectif de restauration de la biodiversité ne	Modifié à partir de la	6 points



The Global Biodiversity Standard

Coordinated by BGCI

	soit que secondaire. (Par ex. certains corridors écologiques).	définition des OECM	
Conservation ancillaire	Aires mettant en place certaines mesures de conservation bien que ces mesures ne soient pratiquées que pour atteindre un objectif premier sans lien avec la conservation des espaces (par ex. terrains d'entraînement militaire, cimetières marins protégés et les zones de protection de la ressource en eau).	Définition des OECM	6 points
Aire protégée sur le papier uniquement	Une aire protégée bénéficiant d'un statut de protection légal mais au sein de laquelle les experts pensent que les mesures de protection sont trop insuffisantes pour enrayer la dégradation de l'aire protégée.		0 points
Utilisations conflictuelles	Malgré des efforts entrepris par les gestionnaires en ce qui concerne la conservation de l'écosystème et le maintien des pratiques culturelles associées, des activités humaines – entrant en conflit direct avec les objectifs de conservation et de gestion durable de l'écosystème et de ses ressources – restent tolérées.		-2 points
Préoccupant	Les objectifs de conservation sont fixés mais pas implémentés ou accomplis.	Inspiré par UICN RLE	-2 points
Menacé	Insuffisance de gestion résultant en une altération de l'écosystème (par ex. invasion par des espèces animales ou végétales destructrices, mesures de suppression des régimes de feux naturels ou à l'inverse pratique de départs de feux non naturels et nuisibles).	Inspiré par UICN RLE	-4 points
Vulnérable	Des menaces constatées ou déduites risquent de causer une accentuation du déclin de l'envergure géographique, de la qualité environnementale ou des interactions biotiques de l'écosystème et menacent de causer son effondrement (par ex. braconnage, surexploitation ou pâturage illégal).	Adapté de UICN RLE	-6 points
Effondré	Les caractéristiques biotiques et abiotiques du site sont perdues et les espèces autochtones ne bénéficient plus des éléments nécessaires à leur survie (par ex. occupation illégale d'une aire protégée, déforestation, activités minières).	Modifié à partir de la UICN RLE	-10 points



Référentiel 2 – Intégrité de l'écosystème : système de notation par attribution d'étoiles – Adapté du système de notation à 5 étoiles de rétablissement des habitats de la Society for Ecological Restoration (Gann et al. 2019)¹.

Réf.	Attributs	Une étoile (★)	Deux étoiles (★★)	Trois étoiles (★★★)	Quatre étoiles (★★★★)	Cinq étoiles (★★★★★)
a)	Contamination	Certains indicateurs de contamination (par ex. emploi de pesticides toxiques, décharges sauvages) sont absents mais d'autres demeurent fortement présents en nombre comme en intensité (contamination résiduelle, emploi de pesticide contre les moustiques, écoulements provenant du voisinage du site).	Des indicateurs de contamination directe (contamination résiduelle, emploi de pesticide contre les moustiques, écoulements provenant du voisinage du site) demeurent moyennement présents en nombre comme en intensité.	Le nombre des indicateurs directs de contamination est bas, mais certains demeurent moyennement présents en intensité	Les indicateurs de contamination directs, aux alentours immédiats comme à l'intérieur du site, sont bas en nombre comme en intensité	L'ensemble des menaces de contamination ont été éliminées ou diminuées au plus haut point
b)	Espèces invasives (EEE)	Certains indicateurs relatifs aux invasives sont absents (par ex. la plantation d'EEE, l'emploi de matériel ou	Des indicateurs directs de présence d'EEE (présence d'EEE fertiles au sein du site ou dans le voisinage,	Le nombre des indicateurs directs de présence d'EEE est bas, mais certains demeurent	Les indicateurs directs de présence d'EEE, aux alentours immédiats comme à l'intérieur du site, sont bas en	L'ensemble des menaces liées aux EEE ont été éliminées ou diminuées au plus haut point (par ex. <1% de taux de

¹ Gann, G.D., McDonald, T., Walder, B., Aronson, J., Nelson, C.R., Jonson, J., Hallett, J.G., Eisenberg, C., Guariguata, M.R., Liu, J., Hua, F., Echeverría, C., Gonzales, E., Shaw, N., Decler, K. and Dixon, K.W. (2019), International principles and standards for the practice of ecological restoration. Second edition. Restor Ecol, 27: S1-S46.

<https://doi.org/10.1111/rec.13035>



The Global
Biodiversity
Standard

Coordinated by BGCI

Réf.	Attributs	Une étoile (★)	Deux étoiles (★★)	Trois étoiles (★★★)	Quatre étoiles (★★★★)	Cinq étoiles (★★★★★)
		d'équipements contaminés) mais d'autres demeurent fortement présents en nombre comme en intensité (présence d'EEE fertiles au sein du site ou dans le voisinage, banque de graines d'EEE dans le sol).	banque de graines d'EEE dans le sol) demeurent moyennement présents en nombre comme en intensité (par ex. <10% de taux de couverture par des EEE).	moyennement présents en intensité (par ex. <5% de taux de couverture par des EEE).	nombre comme en intensité	couverture par des EEE).
c)	Surexploitation	Statuts de protection obtenus ; certains indicateurs de surexploitation sont absents (par ex. cueillette abusive ou illégale, bucheronnage illégal, exploitation minière) mais d'autres demeurent fortement présents en nombre comme en intensité (par ex. surpâturage, surchasse, développement	Des indicateurs directs de surexploitation (par ex. surpâturage, surchasse) demeurent moyennement présents en nombre comme en intensité.	Le nombre des indicateurs directs de surexploitation est bas mais certains demeurent moyennement présents en intensité.	Les indicateurs directs de surexploitation, aux alentours immédiats comme à l'intérieur du site, sont bas en nombre comme en intensité.	L'ensemble des menaces liées à la surexploitation ont été éliminées ou diminuées au plus haut point.



The Global
Biodiversity
Standard

Coordinated by BGCI

Réf.	Attributs	Une étoile (★)	Deux étoiles (★★)	Trois étoiles (★★★)	Quatre étoiles (★★★★)	Cinq étoiles (★★★★★)
		d'infrastructures).				
d)	Perturbations écologiques	Certains indicateurs de perturbations sont absents (par ex. feux néfastes) mais d'autres demeurent fortement présents en nombre comme en intensité (par ex. absence / suppression des perturbations écologiques naturelles bénéfiques).	Des indicateurs directs de perturbations (par ex. absence / suppression des perturbations écologiques naturelles bénéfiques) demeurent moyennement présents en nombre comme en intensité.	Le nombre des indicateurs directs de perturbations est bas mais certains demeurent moyennement présents en intensité.	Les indicateurs directs de perturbations, aux alentours immédiats comme à l'intérieur du site, sont bas en nombre comme en intensité.	L'ensemble des menaces liées aux perturbations ont été éliminées ou diminuées au plus haut point.
e)	Conditions physico-chimiques de l'eau	La plupart des indicateurs relatifs aux conditions physico-chimiques du réseau hydrique du site sont encore très différents de ceux de l'écosystème cible (par ex. le pH et la présence de nutriments) mais d'autres paramètres commencent à s'en	Les paramètres physico-chimiques du réseau hydrique du site demeurent assez peu semblables aux paramètres de l'écosystème cible mais sont déjà compatibles avec la présence de certaines espèces de	Les paramètres physico-chimiques du réseau hydrique du site sont stabilisés dans des plages acceptables par rapport aux paramètres de l'écosystème cible et sont compatibles avec la présence et le développement des	Les paramètres physico-chimiques du réseau hydrique du site sont dans les plages quasi-idéales par rapport aux paramètres de l'écosystème cible et sont compatibles avec le développement des populations et le recrutement de la	Les paramètres physico-chimiques du réseau hydrique du site sont hautement similaires à ceux de l'écosystème cible et il est apparent qu'ils peuvent durablement contribuer aux développements des espèces et des processus



The Global
Biodiversity
Standard

Coordinated by BGCI

Réf.	Attributs	Une étoile (★)	Deux étoiles (★★)	Trois étoiles (★★★)	Quatre étoiles (★★★★)	Cinq étoiles (★★★★★)
		approcher.	l'écosystème cible.	populations de nombreuses espèces de l'écosystème cible.	plupart des espèces de l'écosystème cible.	caractéristiques de l'écosystème.
f)	Conditions chimiques des substrats	La plupart des indicateurs relatifs à la composition chimique des substrats du site sont encore très différents de ceux de l'écosystème cible (par ex. le pH et la présence de nutriments, la salinité) mais d'autres paramètres commencent à s'en approcher.	Les paramètres relatifs à la composition chimique des substrats du site demeurent assez peu semblables aux paramètres de l'écosystème cible mais sont déjà compatibles avec la présence de certaines espèces de l'écosystème cible.	Les paramètres relatifs à la composition chimique des substrats du site sont stabilisés dans des plages acceptables par rapport aux paramètres de l'écosystème cible et sont compatibles avec la présence et le développement des populations de nombreuses espèces de l'écosystème cible.	Les paramètres relatifs à la composition chimique des substrats du site sont dans les plages quasi-idéales par rapport aux paramètres de l'écosystème cible et sont compatibles avec le développement des populations et le recrutement de la plupart des espèces de l'écosystème cible.	Les paramètres relatifs à la composition chimique des substrats du site sont hautement similaires à ceux de l'écosystème cible et il est apparent qu'ils peuvent durablement contribuer au développement des espèces et des processus caractéristiques de l'écosystème.
g)	Conditions physiques des substrats	La plupart des indicateurs relatifs à la composition physique des substrats du site sont encore très différents de ceux de l'écosystème cible (par ex. la structure	Les paramètres relatifs à la composition physique des substrats du site demeurent assez peu semblables aux paramètres de l'écosystème cible	Les paramètres relatifs à la composition physique des substrats du site sont stabilisés dans des plages acceptables par rapport aux	Les paramètres relatifs à la composition physique des substrats du site sont dans les plages quasi-idéales par rapport aux paramètres de	Les paramètres relatifs à la composition physique des substrats du site sont hautement similaires à ceux de l'écosystème cible et il est apparent qu'ils



The Global
Biodiversity
Standard

Coordinated by BGCI

Réf.	Attributs	Une étoile (★)	Deux étoiles (★★)	Trois étoiles (★★★)	Quatre étoiles (★★★★)	Cinq étoiles (★★★★★)
		des sols) mais d'autres paramètres commencent à s'en approcher.	mais sont déjà compatibles avec la présence de certaines espèces de l'écosystème de référence.	paramètres de l'écosystème cible et sont compatibles avec la présence et le développement des populations de nombreuses espèces de l'écosystème cible.	l'écosystème cible et sont compatibles avec le développement des populations et le recrutement de la plupart des espèces de l'écosystème cible.	peuvent durablement contribuer aux développement des espèces et des processus caractéristiques de l'écosystème.
h)	Végétaux, champignons et lichens de l'écosystème cible	Quelques espèces pionnières de plantes, champignons et lichens sont présentes (par ex. ~2% des espèces de l'écosystème cible).	Un petit échantillon d'espèces de plantes, champignons et lichens caractéristiques de l'écosystème cible (par ex ~10%) est présent à travers le site.	Un échantillon d'espèces clés de plantes, champignons et lichens de l'écosystème cible (par ex ~25%) est implanté sur des portions substantielles du site.	Une diversité substantielle d'espèces caractéristiques – et présentant de la variabilité génétique – de plantes, champignons et lichens de l'écosystème cible (par ex ~60%) est implantée à travers le site et représente une grande diversité de groupes fonctionnels	Une forte diversité d'espèces caractéristiques – et présentant de la variabilité génétique – de plantes, champignons et lichens de l'écosystème cible (par ex >80%) est présente et constitue un ensemble non seulement très semblable à l'écosystème de référence mais aussi propice à la colonisation



The Global
Biodiversity
Standard

Coordinated by BGCI

Réf.	Attributs	Une étoile (★)	Deux étoiles (★★)	Trois étoiles (★★★)	Quatre étoiles (★★★★)	Cinq étoiles (★★★★★)
						future par d'autres espèces cibles.
i)	Espèces animales de l'écosystème cible	Quelques espèces animales pionnières sont présentes (par ex. ~2% des espèces de l'écosystème cible).	Un petit échantillon d'espèces animales caractéristiques de l'écosystème cible (par ex ~10%) est présent à travers le site.	Un échantillon d'espèces animales clés de l'écosystème cible (par ex ~25%) est implanté sur des portions substantielles du site.	Une diversité substantielle d'espèces animales caractéristiques – et présentant de la variabilité génétique – de l'écosystème cible (par ex ~60%) est implantée à travers le site et représente une grande diversité de groupes fonctionnels	Une forte diversité d'espèces animales caractéristiques – et présentant de la variabilité génétique – de l'écosystème cible (par ex >80%) est présente et constitue un ensemble non seulement très semblable à l'écosystème de référence mais aussi propice à la colonisation future par d'autres espèces cibles.
j)	Espèces rares et menacées	Quelques espèces rares et menacées pionnières sont présentes (par ex. ~2% des espèces de l'écosystème cible).	Un petit échantillon d'espèces rares et menacées caractéristiques de l'écosystème cible (par ex ~10%) est présent à	Un échantillon d'espèces rares et menacées clés de l'écosystème cible (par ex ~25%) est implanté sur des portions	Une diversité substantielle d'espèces rares et menacées caractéristiques – et présentant de la variabilité génétique – de l'écosystème cible	Une forte diversité d'espèces rares et menacées caractéristiques – et présentant de la variabilité génétique – de



The Global
Biodiversity
Standard

Coordinated by BGCI

Réf.	Attributs	Une étoile (★)	Deux étoiles (★★)	Trois étoiles (★★★)	Quatre étoiles (★★★★)	Cinq étoiles (★★★★★)
			travers le site.	substantielles du site.	(par ex ~60%) est implantée à travers le site et représente une grande diversité de groupes fonctionnels	l'écosystème cible (par ex >80%) est présente et constitue un ensemble non seulement très semblable à l'écosystème cible mais aussi propice à la colonisation future par d'autres espèces cibles.
k)	Gestion des espèces allochtones ou indésirables	Présence de très nombreuses espèces végétales allochtones indésirables (par ex >80%) ou d'espèces animales allochtones indésirables (par ex. troupeaux de bétail nuisible).	La présence des espèces végétales (par ex >60%) ou des espèces animales allochtones indésirables atteint des niveaux élevés ou moyens.	La présence des espèces végétales (par ex >25%) ou des espèces animales allochtones indésirables atteint des niveaux modérés ou faibles.	La présence des espèces végétales (par ex <10%) ou des espèces animales allochtones indésirables est à des niveaux bas ou très bas.	Les espèces végétales (par ex <2%) ou les espèces animales allochtones indésirables sont à des niveaux bas ou absentes.
l)	Provenance et diversité génétique	La provenance du matériel végétal et sa diversité génétique n'est appropriée aux besoins du site que pour une infime proportion des	La diversité génétique du matériel végétal n'est appropriée aux besoins du site que pour une petite proportions des	La diversité génétique du matériel végétal présent sur site n'est appropriée que pour une proportion faible à moyenne des espèces	La diversité génétique du matériel végétal réparti sur le site est appropriée pour une proportion moyenne à élevée (par ex ~60%)	La diversité génétique du matériel végétal répartie sur le site est très élevée (par ex. >80%) et très similaire à celle de l'écosystème



The Global
Biodiversity
Standard

Coordinated by BGCI

Réf.	Attributs	Une étoile (★)	Deux étoiles (★★)	Trois étoiles (★★★)	Quatre étoiles (★★★★)	Cinq étoiles (★★★★★)
		espèces (par ex <2%) de l'écosystème cible.	espèces (par ex <10%) de l'écosystème cible.	(par ex ~25%) de l'écosystème cible.	des espèces de l'écosystème cible.	cible.
m)	Ensemble des strates végétales	Une strate végétative de l'écosystème cible est présente (par ex. la strate émergente, la canopée, la strate moyenne, le sous-bois, le tapis forestier).	Plus d'une strate de l'écosystème cible sont présentes.	La plupart des strates de l'écosystème cible sont présentes.	L'ensemble des strates de l'écosystème cible sont présentes.	L'ensemble des strates de l'écosystème cible sont présentes ; des systèmes complexes s'établissent de façon autonome et l'environnement ressemble énormément à l'écosystème cible.
n)	Ensemble des réseaux trophiques	La complexité trophique de la communauté présente est encore très différente de celle de l'écosystème cible (en se basant sur la complexité des niveaux trophiques des producteurs primaires, herbivores, consommateurs secondaires, consommateurs tertiaires, apex	On constate quelques similitudes avec la complexité du réseau trophique de l'écosystème cible	On constate un niveau de similarité intermédiaire avec la complexité du réseau trophique de l'écosystème cible	On constate un niveau de similarité substantiel avec la complexité du réseau trophique de l'écosystème cible	L'ensemble des réseaux trophiques sont arrivés à des niveaux élevés de complexité. ; des systèmes complexes s'établissent de façon autonome et l'environnement ressemble énormément à l'écosystème cible.



The Global
Biodiversity
Standard

Coordinated by BGCI

Réf.	Attributs	Une étoile (★)	Deux étoiles (★★)	Trois étoiles (★★★)	Quatre étoiles (★★★★)	Cinq étoiles (★★★★★)
		prédateurs).				
o)	Mosaïque spatiale des paysages	La mosaïque spatiale est encore très différente de celle de l'écosystème cible.	La mosaïque spatiale présente quelques similarités avec celle de l'écosystème cible.	La mosaïque spatiale présente une similarité de niveau moyen avec celle de l'écosystème cible.	La mosaïque spatiale présente une similarité substantielle avec celle de l'écosystème cible.	L'ensemble des éléments de la mosaïque spatiale de l'écosystème cible sont présents, des systèmes complexes s'établissent de façon autonome et l'environnement ressemble énormément à l'écosystème cible.
p)	Productivité et cycles biogéochimiques	Les différentes fonctions et cycles écosystémiques (par ex. la photosynthèse, la croissance, les cycles de l'eau et de la matière organique) sont à des niveaux très basiques comparés à ceux de l'écosystème cible.	Les différentes fonctions et cycles écosystémiques sont très peu nombreux et beaucoup moins productifs que ceux de l'écosystème cible.	Les différentes fonctions et cycles écosystémiques sont moitié moins nombreux et moitié moins productifs que ceux de l'écosystème cible.	Les fonctions et cycles écosystémiques sont très nombreux et productifs et la plupart des fonctions écosystémiques de l'écosystème cible sont présentes.	L'ensemble des fonctions et des cycles écosystémiques sont en voie d'atteindre les niveaux de ceux de l'écosystème cible et semblent se maintenir de façon autonome.
q)	Habitat &	Les services	Les services	Les services	Les services	Les services



The Global
Biodiversity
Standard

Coordinated by BGCI

Réf.	Attributs	Une étoile (★)	Deux étoiles (★★)	Trois étoiles (★★★)	Quatre étoiles (★★★★)	Cinq étoiles (★★★★★)
	interactions	écosystémiques rendus par l'habitat sont encore à un stade embryonnaire par rapport à ceux de l'écosystème cible.	écosystémiques rendus par l'habitat sont peu nombreux et peu productifs par rapport à ceux de l'écosystème cible.	écosystémiques rendus par l'habitat sont moitié nombreux que ceux de l'écosystème cible.	écosystémiques rendus par l'habitat sont quasiment aussi nombreux que ceux de l'écosystème cible.	écosystémiques rendus par l'habitat sont en voie d'atteindre les niveaux de ceux de l'écosystème cible et semblent se maintenir de façon autonome.
r)	Résilience et recrutements de l'écosystème	Les capacités de résilience et de recrutement sont encore à un stade embryonnaire par rapport à ceux de l'écosystème cible.	Les niveaux de résilience et les capacités de recrutement (y-compris en termes de retour des régimes de perturbations naturelles) sont encore très bas par rapport à ceux de l'écosystème cible.	Les capacités en termes de résilience et de recrutement (y-compris en termes de retour des régimes de perturbations naturelles) sont à des niveaux moyens par rapport à ceux de l'écosystème cible.	Les capacités en termes de résilience et de recrutement (y-compris en termes de retour des régimes de perturbations naturelles) sont à des niveaux quasiment aussi élevés que ceux de l'écosystème cible.	Les capacités en termes de résilience et de recrutement (y-compris en termes de retour des régimes de perturbations naturelles) sont en voie d'atteindre les niveaux de ceux de l'écosystème cible et semblent se maintenir de façon autonome.
s)	Dynamique des paysages	Des échanges et des flux positifs avec l'environnement extérieur (par ex. flux d'espèces ou d'eau,	Des échanges et des flux positifs avec l'environnement extérieur sont en place pour un petit	Les niveaux des échanges et des flux positifs bilatéraux entre le site l'environnement extérieur sont en place	Les niveaux des échanges et des flux positifs entre le site l'environnement extérieur sont en place	Il est évident que les échanges et les flux positifs entre le site et l'environnement extérieur sont en place



The Global
Biodiversity
Standard

Coordinated by BGCI

Réf.	Attributs	Une étoile (★)	Deux étoiles (★★)	Trois étoiles (★★★)	Quatre étoiles (★★★★)	Cinq étoiles (★★★★★)
		passages de feux) sont seulement en place pour un nombre très restreint d'espèces et de processus.	nombre d'espèces et de processus clés.	pour un nombre moyen d'espèces et de processus caractéristiques.	pour la plupart des espèces et des processus caractéristiques et semblent se maintenir.	pour l'ensemble des espèces et hautement similaires à ceux de l'écosystème cible et semblent se maintenir de façon autonome.
t)	Flux de gènes	Des flux génétiques positifs avec l'environnement extérieur ne sont seulement en place que pour un nombre très restreint d'espèces (~2%).	Des flux génétiques positifs avec l'environnement extérieur sont en place pour un petit nombre d'espèces caractéristiques (~10%) de l'écosystème cible.	Des flux génétiques bilatéraux positifs entre le site et l'environnement extérieur sont en place pour un nombre intermédiaire d'espèces caractéristiques (~25%) de l'écosystème cible.	Des flux génétiques bilatéraux positifs entre le site et l'environnement extérieur sont en place pour une bonne partie des espèces caractéristiques (~60%) de l'écosystème cible.	Il est évident que les flux génétiques entre le site et l'environnement extérieur concernent la plupart des espèces (~80%), sont hautement similaires à ceux de l'écosystème cible et semblent se maintenir de façon autonome.
u)	Connectivité écologique	Des corridors écologiques vers l'environnement extérieur ne sont seulement en place que pour un nombre très restreint d'espèces (~2%)	Des corridors écologiques vers l'environnement extérieur sont en place pour un petit nombre d'espèces caractéristiques (~10%) de	Des corridors écologiques bilatéraux positifs entre le site et l'environnement extérieur sont en place pour un nombre intermédiaire d'espèces	Des corridors écologiques bilatéraux positifs entre le site et l'environnement extérieur sont en place pour une bonne partie des espèces caractéristiques (~60%)	Il est évident que la connectivité écologique entre le site et l'environnement extérieur est égale à celle de l'écosystème cible, concerne la plupart des espèces



The Global
Biodiversity
Standard

Coordinated by BGCI

Réf.	Attributs	Une étoile (★)	Deux étoiles (★★)	Trois étoiles (★★★)	Quatre étoiles (★★★★)	Cinq étoiles (★★★★★)
		de l'écosystème cible.	l'écosystème cible.	caractéristiques (~25%) de l'écosystème cible.	de l'écosystème cible.	(~80%), et semble se maintenir de façon autonome.

Référentiel 3 : description générale du système de notation à cinq (5) étoiles évaluant l'intégrité des écosystèmes (Adapté du système de notation à 5 étoiles de rétablissement des habitats de la *Society for Ecological Restoration*).

Intégrité de l'écosystème	Description générale uniquement pour information
Une étoile (★)	La surexploitation a cessé et le statut de conservation a été obtenu mais d'autres menaces se maintiennent à des niveaux élevés. La structure et la texture des sols sont légèrement semblables à celles de l'écosystème cible et quelques espèces végétales et animales autochtones sont présentes. Les fonctions, processus et échanges écosystémiques sont présents mais encore à un niveau embryonnaire.
Deux étoiles (★★)	Des menaces persistent à des niveaux élevés. les conditions physiques du site permettent d'accueillir certaines espèces végétales et animales. le site contient un petit échantillon d'espèces autochtones caractéristiques mais les espèces indésirables sont encore présentes à des niveaux intermédiaires. Les échanges positifs avec l'environnement extérieur ont commencé.
Trois étoiles (★★★)	Quelques menaces persistent à des niveaux intermédiaires. un échantillon moyen d'espèces autochtones caractéristiques qui sont bien établies et se maintiennent de façon autonome grâce à la présence d'un niveau intermédiaire de fonctions et processus écosystémiques. Des échanges positifs avec l'environnement extérieur sont en place pour de nombreuses espèces et processus
Quatre étoiles (★★★★)	Les menaces sont faibles en nombre comme en intensité et les conditions physiques du site sont hautement similaires à celles de l'écosystème cible. Un échantillon substantiel des espèces végétales et animales de l'écosystème cible sont présentes (représentant tous les groupements d'espèces), et assemblées selon leur structure caractéristique. les fonctions et processus clés de l'écosystème cible sont présents et capables de subvenir aux besoins de populations autonomes. Des échanges positifs avec d'autres écosystèmes autochtones des alentours sont présents.
Cinq étoiles (★★★★★)	Les menaces ont disparu. un assemblage d'espèces animales et végétales caractéristique est présent et fait preuve d'une complexité structurelle et trophique hautement similaire à celles de l'écosystème cible. L'écosystème du site est en voie d'accomplir l'ensemble des fonctions et processus de l'écosystème cible en parfaite autonomie et de se maintenir sur le long terme. Des échanges bilatéraux avec



The Global
Biodiversity
Standard

Coordinated by BGCI

	<p>l'environnement extérieurs sont en place et la résilience de l'écosystème est restaurée, y-compris en ce qui concerne le retour des régimes de perturbations naturelles.</p>
--	---



Référentiel 4 : système de notation pour le critère 3 : Gestion de la biodiversité menée après consultation et en partenariat avec les communautés locales et les parties-prenantes

1. Y-a-t-il des éléments prouvant que les parties prenantes primaires et secondaires ont bien été identifiés ?

Oui (0,5 points)

Non (0 points)

2. Y-a-t-il des éléments prouvant que les parties prenantes primaires et secondaires ont bien été consultés ou contactés ?

Oui (0,5 points)

Non (0 points)

3. Quelles activités favorisant l'engagement des parties prenantes sont implémentées ?

(0,75 points par réponse pour les petits projets ; 0,5 points par réponse pour les projets de taille moyenne et 0,25 points par réponse pour les projets de grande taille² - score maximum de 1,5 points)

- La stratégie d'engagement des parties prenantes est implémentée
- La stratégie d'engagement des décideurs politiques est implémentée
- La stratégie de suivi participatif est en place
- Des plans de formations à l'intention des parties prenantes sont en place
- Les sources d'inquiétudes des parties prenantes les plus fréquentes sont identifiées avant toute intervention
- Les volets écologiques mais aussi sociaux et économiques du projet de restauration sont bien définis
- Autre

4. Quelle est le type et la diversité des parties prenantes impliquées dans le projet ?

(0,75 points par réponse pour les petits projets ; 0,5 points par réponse pour les projets de taille moyenne et 0,25 points par réponse pour les projets de grande taille – maximum 3 points)

- Individus
- Communautés locales
- Groupes et associations issus des communautés locales (société civile)

² critères relatifs à la taille des projets :

de petite taille : <200ha

de taille moyenne : 200 à 1000ha

de grande taille : >1000ha



The Global Biodiversity Standard

Coordinated by BGCI

- Groupes issus de minorités – ethniques ou autres – y compris issus de populations indigènes
 - Femmes et jeunes filles
 - Jeunes
 - Gouvernement local
 - Gouvernement de la Province ou de l'État (régional)
 - Gouvernement National
 - Petites entreprises locales
 - Entreprises régionales
 - Sociétés à portée internationale
 - Autre
5. **Avez-vous constaté des faits vous permettant de conclure que des parties prenantes primaires clés – et tout particulièrement ceux issus de groupes désavantagés ou vulnérables – n'aient pas été consultés ou invités à participer ?**
- Oui (moins 2 points)
 - Non (0 points)
6. **Y-a-t-il des éléments prouvant que le projet apporte des bénéfices aux parties prenantes primaires ?**
- Oui (0,5 points)
 - Non (0 points)
7. **Y-a-t-il des éléments prouvant que le projet soutient l'économie locale en utilisant ses infrastructures et ses chaînes de productions ou en recrutant des personnes issues des communautés locales ?**
- Oui (0,5 points)
 - Non (0 points)
8. **Y-a-t-il des éléments prouvant que le projet contribue à l'accroissement des savoirs et savoir-faire des parties prenantes directes et indirectes ?**
- Oui (0,5 points)
 - Non (0 points)
9. **Y-a-t-il des éléments prouvant que le projet fait appel aux savoirs locaux ?**
- Oui (0,5 points)
 - Non (0 points)
10. **Y-a-t-il des éléments prouvant que le projet a pris en compte les priorités économiques ou culturelles des communautés locales et des autres parties prenantes dans son processus de sélection des espèces et dans les droits d'accès ou d'usage qu'il a établi ?**
- Oui (0,5 points)
 - Non (0 points)
11. **Quels changements dans les niveaux de revenus des membres des communautés locales impliquées dans le projet de restauration ont été constatés depuis l'initiation du projet ?**
- Forte baisse des revenus (moins 2 points)
 - Faible baisse des revenus (moins 1 point)



The Global Biodiversity Standard

Coordinated by BGC1

- Aucune évolution (0 points)
- Faible augmentation des revenus (1 point)
- Forte augmentation des revenus (2 points)

12. Y-a-t-il des éléments prouvant que les parties prenantes directes du projet ont été impactés négativement sur le plan économique ou social du fait d'une privation d'accès au site – ou à ses ressources – non consentie, à cause du projet et ce, sans que des mesures compensatoires aient été mises en place ?

- Oui (moins 3 points)
- Non (0 points)



Référentiel 5 : système de notation pour l'évaluation du critère 8 : : Implémentation de systèmes solides de suivi, d'évaluation et de gestion adaptative de la biodiversité

1. quel type de gestion / plan de gestion est mis en œuvre ?

(0,5 point par réponse cochée jusqu'à une note maximale de 5 points)

- Le plan de gestion implémenté est le résultat d'une réflexion jointe ayant impliquée les différentes parties prenantes, les ayants droits ainsi que les agences et communautés locales. Il intègre les mesures préconisées durant la phase de planification (voir SC13) et les résultats des actions de monitoring adaptatif.
- Le Plan s'appuie tant que possible sur des méthodes locales ou traditionnelles efficaces de restauration.
- Le plan inclut les accords relatifs à la gestion du site ainsi qu'une description détaillée de toutes les actions à mener sur le site en spécifiant, leurs durées et fréquences de mise en œuvre respectives.
- Le plan de gestion fait appel à des experts dans les différents domaines d'activités, y compris parmi les parties prenantes et les ayants droits, afin que ceux-ci puissent développer des méthodes de gestion innovatives basées sur l'expérience acquise au cours des projets précédents
- Le plan de gestion est accessible à l'ensemble des personnes impliquées au quotidien dans la gestion du projet
- Le plan de gestion identifie clairement l'équipe en charge de diriger le projet ainsi que les rôles et responsabilités de chacun des membres de l'équipe.
- Le plan de gestion est modifié régulièrement, à la suite des résultats des actions périodiques de monitoring adaptatif, à la suite de compromis devenus nécessaires ou à la suite de l'évolution des besoins ou intérêts des parties prenantes ou ayants droits.
- Si les fonds nécessaires à la gestion du projet ne sont pas intégralement disponibles, les sources de financements appropriées et sur le long-terme sont bien identifiées.
- Le projet se coordonne avec d'autres projets de restauration afin de réduire les coûts et mutualiser l'effort. Ces synergies peuvent notamment inclure l'alignement des phases d'achat de plantes, le partage d'équipement et un suivi commun.
- Le projet opère un suivi périodique du site, idéalement conjointement avec les parties prenantes locales, afin de vérifier l'absence de dégradations éventuelles et ce faisant, protège les investissements de restauration réalisés.
- Le projet conduit des actions de protection du site afin d'éviter tout ce qui pourrait avoir un impact délétère sur le site (par ex. mesures de protection contre le pâturage excessif, de prévention des feux non maîtrisés, prévention de toute cueillette excessive, contrôle des espèces invasives, contrôle des adventices herbacées ou ligneuses).
- Le projet s'assure que les fonctions essentielles et les différents processus de l'écosystème sont opérationnels ; les porteurs de projets doivent également s'assurer que l'intégrité de l'écosystème est maintenue et contribuer à augmenter la résilience de l'écosystème face aux stress environnementaux (par ex. en assurant la gestion du régime hydrologique ou en assurant la pérennité des régimes de perturbation naturelles saisonnières comme les passages de feux saisonniers ou les inondations saisonnières dans leurs écosystèmes respectifs).



The Global Biodiversity Standard

Coordinated by BGCI

- Le projet facilite les échanges avec les environnements terrestres ou marins alentours. Cela inclut les échanges de matériel génétique dans les milieux fragmentés (par ex. par le biais de pollinisation contrôlée ou d'échanges de propagules), ou si des populations vieillissantes décroissent du fait de l'appauvrissement génétique ou sont sujettes à d'autres tares génétiques.
- Le projet développe et soutient des programmes de formations et de gérance environnementale à destination des communautés et des professionnels locaux, en vue d'améliorer les pratiques – et d'éviter les erreurs nuisibles – liées à la gestion du site.
- Les porteurs de projet veillent à informer les jeunes générations des orientations et bénéfices à long terme du projet afin de s'assurer que celles-ci prennent bien conscience de la valeur du projet de restauration et des investissements réalisés. Cela peut être accompli par la mise en place d'activités éducatives et culturelles régulières qui ancrent le projet et célèbrent ses réussites. Les savoirs ainsi partagés – y compris dans le domaine scientifique et de la recherche – doivent donner l'envie et la connaissance leurs permettant de créer un jour un autre projet.
- Le projet s'est muni d'une structure de gouvernance apte à superviser l'équipe de management et la gestion courante du site et à protéger par voies légales les investissements réalisés dans le projet de restauration.
- Le projet met en place des plans de lutte et d'actions de remédiation en cas de réémergences éventuelles d'agents perturbateurs (par ex. le retour de populations de faune invasive précédemment éradiquées par les biais d'un biocide dans le cas où celui-ci cesserait d'être efficace).
- Le projet investit dans le partage des connaissances, l'acquisition des savoirs, et la formation en vue de demeurer au fait des bonnes pratiques et de pouvoir ainsi réagir de façon optimale face à tout événement potentiel menaçant l'intégrité du site de restauration.
- Le projet adopte une politique d'amélioration perpétuelle qui s'appuie sur un processus de monitoring fiable. Une telle politique permet aux gestionnaires de continuellement mettre à jour et améliorer les objectifs du projet afin de passer plus vite les étapes de restauration de l'écosystème et d'obtenir ainsi au fil du temps, de meilleurs résultats et enfin d'atteindre, sur le long terme, le plus haut niveau de restauration possible.
- Le projet cherche à mettre en place des initiatives de restauration annexes, sur le site ou dans l'environnement terrestre ou marin alentour, soit par réplication du projet ailleurs ou par l'accroissement du périmètre du projet.
- Le projet conduit des actions de restauration additionnelles en tirant profit des améliorations du site déjà accomplies (par ex. augmentation du taux de recouvrement des espèces couvre-sol, réintroduction ou augmentation du nombre de sujets d'espèces rares, remise en place des systèmes naturels de perturbations saisonnières).
- Les porteurs de projet veillent à ce que les communautés locales s'approprient le projet, afin qu'elles profitent des résultats accomplis et s'investissent dans les améliorations à venir.
- Le projet explore les opportunités supplémentaires de financements et les opportunités d'investissement en capital en vue d'étendre les activités de restauration des sites. Cela inclut les recherches de partenariats avec les agences de gouvernances locales et tout autre partenariat envisagé.

2. quelles données initiales et données de suivi disponibles ?



The Global Biodiversity Standard

Coordinated by BGI

(0,5 point par réponse cochée jusqu'à une note maximale de 5 points)

- Le programme de suivi a été créé pendant la phase de conception plutôt que pendant la phase de mise en œuvre du projet de restauration
- Le programme de suivi bénéficie de ressources suffisantes à sa bonne exécution
- Le programme de suivi est implémenté aux moments opportuns et à des fréquences et durées suffisantes pour permettre l'incorporation des résultats au monitoring adaptatif
- Les questions du programme de suivi sont clairement liées aux objectifs de restauration
- Les points présents dans le programme de suivi sont clairement définis dans les documents cadres du plan de gestion et incluent en détail les indicateurs mesurables (temporels, quantitatifs et qualitatifs) de l'avancée du projet
- Le programme de suivi inclut la collecte, la gestion (incluant le nettoyage des données et la gestion des métadonnées) et l'archivage des données.
- Le programme de suivi inclut des analyses statistiques (si approprié).
- Le programme de suivi inclut une procédure d'interprétation des résultats et de partage des conclusions
- Le programme de suivi est bien utilisé comme outils permettant la mise en place du monitoring adaptatif au sein des ou à travers les différents programmes
- Le programme de suivi inclut une procédure d'évaluation de sa propre efficacité